

**VILLE DE
RIORGES**

N° 2_3

OBJET :

FINANCES

**OCTROI DE SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS POUR
L'ANNEE 2018**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **22 MARS 2018** - 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 23 mars 2018.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 23 membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Martine SCHMÜCK, Véronique MOUILLER, Jacky BARRAUD, Pascale THORAL, Alain CHAUDAGNE, *adjoints* ; Bernard JAYOL, Gilles CONVERT, Roland DEVIS, Christian SEON, Nicole AZY, Pierre BARNET, Michelle BOUCHET, Brigitte MACAUDIERE, Isabelle BERTHELOT, Thierry ROLLET, André CHAUVET, Chantal LACOUR, Suzanne LACOTE, Martine LAROCHE-SZYMCZAK, Guy CONSTANT, Florence COLOMB, Jacqueline RUBLON, *conseillers municipaux*.

Absents avec excuses :

Eric MICHAUD, Nathalie TISSIER-MICHAUD, Nabih NEJJAR, Stéphane JEVAUDAN, *adjoints* ; Alain ASTIER, Blandine LATHUILIERE, Valérie MACHON, Elodie PINSARD-BARROCAL, Andrée RICCETTI, Patrice RIVOIRE, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuses :

Secrétaire élu pour la durée de la session : Isabelle BERTHELOT

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Eric MICHAUD	Roland DEVIS
Nathalie TISSIER-MICHAUD	Martine SCHMÜCK
Nabih NEJJAR	Bernard JAYOL
Stéphane JEVAUDAN	Thierry ROLLET
Alain ASTIER	Pierre BARNET
Blandine LATHUILIERE	Isabelle BERTHELOT
Valérie MACHON	Pascale THORAL
Elodie PINSARD-BARROCAL	Chantal LACOUR
Andrée RICCETTI	Suzanne LACOTE
Patrice RIVOIRE	Martine LAROCHE-SZYMCZAK

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

FINANCES

OCTROI DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2018

Thierry ROLLET, conseiller municipal, expose à l'assemblée :

"Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2018.

Les subventions proposées sont réparties en trois catégories, telles que récapitulées dans le document joint.

1) Subventions octroyées en application d'une convention passée avec la commune

En application de conventions approuvées par délibération du conseil municipal, la commune apporte chaque année son soutien à plusieurs associations au vu de leur projet d'activités et de leur budget prévisionnel, en complément des participations des usagers et des aides versées par d'autres organismes.

Il est à noter que du fait du retour attendu à une organisation de la semaine scolaire sur 4 journées de classe, une estimation des surcoûts de fonctionnement des accueils de loisirs du mercredi a été prise en compte pour la période de septembre à décembre 2018.

Il est donc proposé d'octroyer une subvention de :

- **243 000,00 € au centre social de Riorges**, correspondant à 26 % d'un budget prévisionnel total de 933 311,00 €, afin de contribuer au fonctionnement global de la structure mais aussi plus particulièrement aux activités des accueils de loisirs enfants et jeunes ainsi que des actions collectives en faveur des familles ;
- **17 545,00 € au Comité Roannais de Vacances**, correspondant au coût résiduel prévisionnel de "Loisiriorges", accueil de loisirs du mercredi pour les enfants de 7 à 11 ans ;
- **6 000,00 € à la Ligue de l'Enseignement**, contribuant au financement des actions d'éducation scientifique et en faveur de l'environnement, proposées aux écoles primaires de la commune.

2) Subventions annuelles de fonctionnement

A la suite de leurs demandes et au vu de l'intérêt que représentent leurs actions pour la population riorgoise, il est proposé d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations mentionnées dans le document joint, pour contribuer à la bonne marche de leurs activités.

3) Subventions exceptionnelles

A la suite de leurs demandes motivées, il est proposé d'attribuer à certaines associations, mentionnées dans le document joint, des subventions exceptionnelles, destinées à contribuer à la réalisation d'un projet ou d'une manifestation particulière programmés en 2018.

Ces subventions seront versées a posteriori, sur présentation d'un bilan qualitatif et financier des projets réalisés, ainsi que des justificatifs des dépenses engagées à concurrence du montant de la subvention octroyée."

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

1. approuve à l'unanimité les subventions à allouer aux associations pour l'année 2017 telles que récapitulées dans le document joint, à l'exception des subventions allouées d'une part à l'association Notre Abri (Bernard JAYOL, administrateur et Blandine LATHUILLIERE (excusée ayant donné pouvoir), directrice, se sont abstenus) et d'autre part à la Boutique Santé du Roannais (Blandine LATHUILLIERE étant membre de l'association) ;
2. approuve à l'unanimité les modalités de leur versement ;
3. dit que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifié,

Riorges, le 23 mars 2018

Le Maire

Jean-Luc CHERVIN



Attribution des subventions aux associations pour l'année 2018

1) Subventions accordées en application d'une convention passée avec la commune

Date convention	Associations	Montants
26/09/2013	Comité Roannais de Vacances	17 545.00 €
07/07/2017	Centre social de Riorges	243 000.00 €
26/09/2013	Ligue de l'Enseignement de la Loire	6 000.00 €
	Total	266 545.00 €

2) Subventions annuelles de fonctionnement

Catégories	Associations	Montants
Collège	Associations du Collège Albert Schweitzer	5 100.00 €
	Association sportive - UNSS	900.00 €
	Total Collège	6 000.00 €
Culture	Cercle Condorcet de Roanne	100.00 €
	Les Artistes Riorgois	100.00 €
	Malyss Compagnie	100.00 €
	Rencontres Musicales du Roannais	700.00 €
	Scribouille	80.00 €
	Total Culture	1 080.00 €
Divers	Club Méli-Mélo Patchwork	100.00 €
	Total Divers	100.00 €
Socio-éducatif	Comité de Jumelage de la Ville de Riorges	530.00 €
	Comité Roannais de Vacances	540.00 €
	Délégués Départementaux de l'Education Nationale du Roannais-Secteur Riorges	80.00 €
	Fédération des Conseils de Parents d'Elèves – Section Riorges	150.00 €
	Office Central de Coopération à l'Ecole – Loire	297.00 €
	Sou des Ecoles	680.00 €
	Union Roannaise des Amicales Laïques	340.00 €
	Total Socio-éducatif	2 617.00 €
Sports	Association de Yoga	263.00 €
	Association des Coureurs sur Route de Riorges et de la Région	267.00 €
	Basket-Club de Riorges – Section Féminine	10 552.00 €
	Basket-Club de Riorges – Section Masculine	9 766.00 €
	Club de Volley-Ball de Riorges	1 406.00 €
	Club Riorgois de Tennis	8 977.00 €
	Dojo Riorgois	12 441.00 €

Catégories	Associations	Montants
	Dynamic Vélo Riorgeois	263.00 €
	Gymnastique Volontaire Riorges	263.00 €
	Handisport Roannais	240.00 €
	Kung-Fu Siu Lam Hung-Gar Riorgeois	263.00 €
	Olympique de Riorges – Section Gymnastique	11 478.00 €
	Olympique de Riorges – Section Marche et Athlétisme	5 895.00 €
	Pétanque du Vieux-Beaulieu	300.00 €
	Riorges Football Club	21 340.00 €
	Roanne Riorges Hand-ball	14 500.00 €
	Union BMX Roannais (U.B.R)	3 169.00 €
	Total Sports	101 383.00 €
Syndicats	Union Locale C.G.T. des cantons du Roannais	231.00 €
	Union Locale C.F.D.T.	165.00 €
	Union Locale C.F.T.C.	45.00 €
	Union Locale F.O. de Roanne et sa Région	94.00 €
	Total syndicats	535.00 €
Vie sociale et Solidarité	A.D.A.P.E.I.	650.00 €
	Animation Formation Aide aux Familles	300.00 €
	Association Région Roannaise Aide aux Victimes et Médiation	900.00 €
	A.T.D. Quart-Monde – Comité de Roanne	250.00 €
	Abstinence et Sobriété de la Loire	80.00 €
	Amicale du Personnel de la Ville et du C.C.A.S. de Riorges	2 475.00 €
	Association des Groupements de Parkinsoniens du Roannais	100.00 €
	Association Notre Abri	5 200.00 €
	Banque Alimentaire de la Loire	300.00 €
	Bibliothèque du centre hospitalier de Roanne	100.00 €
	Boutique Santé du Roannais	5 500.00 €
	Comité des Fêtes de Riorges	1 550.00 €
	Croix Rouge Française – Délégation Locale du Roannais	1 500.00 €
	En toute Quiétude	300.00 €
	F.N.A.T.H. Section de Roanne	200.00 €
	Fédération Nationale des Déportés Internés, Résistants et Patriotes – Section Roanne	130.00 €
	Foyer Vers l'Avenir	700.00 €
	France Adot 42	160.00 €
	France Alzheimer Loire – Antenne de Roanne	300.00 €
	France Bénévolat – Centre du volontariat de Roanne	150.00 €
	JALMALV Roanne	150.00 €
	Le Roannais Piatra Neamt - Roumanie	500.00 €
	Le Souvenir Français	70.00 €

Catégories	Associations	Montants
	Les Amis du Réseau Education Sans Frontières – Loire Nord	300.00 €
	Les Mousquetaires de la Nuit	250.00 €
	Les Restaurants du Cœur de la Loire	500.00 €
	Ligue des Droits de l'Homme - secteur de Roanne	150.00 €
	Mouvement Vie Libre – Section du Roannais	100.00 €
	Ressources et Liberté	100.00 €
	SOS Violences Conjugales 42	300.00 €
	Secours Populaire Français - Comité de Roanne	1 000.00 €
	U.N.A.D.I.F. – F.N.D.I.R.P Roanne	80.00 €
	Un temps pour un autre	2 800.00 €
	Total Vie sociale et Solidarité	27 145.00 €
	Ensemble	138 860.00 €

3) Subventions exceptionnelles

Objets	Associations	Montants
Edition album + exposition	A.P.A.R.T (Atelier de Pratiques Artistiques)	750.00 €
Prix de la Ville de Riorges	Amicale Boule des Poupées	152.00 €
70 ans club	Amicale Boule des Poupées (dépenses 2200 €)	500.00 €
Parrainage équipe jeunes	Benjamins du monde	500.00 €
50 ans du club	Club des modélistes ferroviaires du Roannais	500.00 €
Fête des fleurs	Comité des fêtes de Riorges	3 000.00 €
Prêt matériel Fête des fleurs	Comité des fêtes de Saint-André d'Apchon	410.00 €
Grand Prix de Riorges	Dynamic Vélo Riorgois	500.00 €
20 ans du club	En toute Quiétude	500.00 €
Tour du Roannais	F.S.G.T. Roanne Vélo	386.00 €
Création sonore Plaine Rivoire	L'écoutille	1 200.00 €
10 km de Riorges	Olympique de Riorges – Section Marche Athlétisme	500.00 €
Déplacements hors Région	Pétanque du Vieux-Beaulieu	700.00 €
Centenaire 14/18	Union roannaise des amicales laïques	500.00 €
Prix de la Ville de Riorges	Vélo Club Roannais	1 200.00 €
	Total	11 298.00 €